

ARIANNE PHOSPHATE INC.
ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS
(NON AUDITÉS)
PÉRIODE DE TROIS MOIS CLOSÉS LES 30 SEPTEMBRE 2017 ET 30 SEPTEMBRE, 2016
(En dollars canadiens)



Les états financiers intermédiaires consolidés résumés pour la période de neuf mois close le 30 septembre, 2017, n'ont pas fait l'objet d'un examen par les auditeurs externes.

ARIANNE PHOSPHATE INC

TABLE DES MATIÈRES

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS	4
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES.....	5
TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE	6

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(En dollars canadiens)

	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
ACTIF		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	1 465 127	2 229 044
Débiteurs et autres actifs courants	397 179	133 377
Taxes de vente à recevoir	77 011	71 413
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir (note 7)	248 883	1 498 894
	<u>2 188 200</u>	<u>3 932 728</u>
Actif non courant		
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers à recevoir	334 075	125 861
Immeuble de placement - Pourvoirie	314 398	333 355
Immobilisations corporelles (note 5)	1 641 718	1 043 432
Propriétés minières (note 6)	1 247 163	1 245 640
Actifs de prospection et d'évaluation (note 7)	48 438 536	44 741 815
	<u>51 975 890</u>	<u>47 490 103</u>
Total de l'actif	<u>54 164 090</u>	<u>51 422 831</u>
PASSIF		
Passif courant		
Créditeurs et charges à payer	1 797 083	1 976 203
Lignes de crédit (note 8)	20 082 999	17 396 288
	<u>21 880 082</u>	<u>19 372 491</u>
Passif non courant		
Prêt (note 9)	3 681 203	3 551 692
Impôts différés	2 387 607	2 242 252
Total du passif	<u>27 948 892</u>	<u>25 166 435</u>
Capitaux propres		
Capital social	56 981 758	54 783 402
Bons de souscription	2 737 711	2 540 438
Surplus d'apport	11 972 808	11 693 008
Déficit	(45 477 079)	(42 760 452)
Total des capitaux propres	<u>26 215 198</u>	<u>26 256 396</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>54 164 090</u>	<u>51 422 831</u>
CONTINUITÉ D'EXPLOITATION (note 1)		
ENGAGEMENTS (note 15)		
ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT (note 17)		

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,
(s) Siva J. Pillay, Administrateur

(s) James Cowley, CFO

ARIANNE PHOSPHATE INC

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES RÉSULTATS PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017 (En dollars canadiens)

	Période de trois mois close le 30 septembre 2017	Période de trois mois close le 30 septembre 2016	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016
	\$	\$	\$	\$
CHARGES				
Salaires et charges sociales	329 309	363 292	858 544	1 072 612
Rémunération à base d'actions	81 276	80 884	236 868	328 879
Honoraires professionnels et de consultants	41 772	163 173	327 246	404 937
Honoraires de gestion	39 250	17 250	72 250	29 750
Inscription et registrariat	10 530	2 403	54 306	53 033
Frais d'assemblée annuelle	10 501	(3 377)	19 140	31 501
Communications	106 844	85 911	322 153	184 538
Promotion, représentation et déplacements	23 743	34 599	106 548	95 317
Assurances	9 080	9 900	26 548	29 892
Loyer et frais de bureau	35 751	36 702	125 085	113 585
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 782	11 398	29 471	34 195
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	-	89	-
Frais bancaires	1 430	1 618	7 025	7 074
Perte d'exploitation	698 268	803 753	2 185 273	2 385 313
AUTRES CHARGES (PRODUITS)				
Produit d'intérêts	(2 421)	(548)	(13 390)	(807)
Perte (gain) de change	(5 236)	2 312	5 494	-
Perte nette (gain) sur disposition d'actif	-	(1 181)	-	(1 181)
Perte nette de l'immeuble de placement – Pourvoirie (note 4)	33 170	23 951	58 297	50 592
	25 513	24 534	50 401	48 604
PERTE AVANT IMPÔTS	723 781	828 287	2 235 674	2 433 917
Impôts différés (recouvrement)	77 149	(1 768)	145 355	8 553
PERTE NETTE ET RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE	800 930	826 519	2 381 029	2 442 470
PERTE PAR ACTION DE BASE ET DILUÉE	0.01	0.01	0.02	0.03
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EN CIRCULATION	97 956 073	97 112 165	97 956 073	97 112 165

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017

(En dollars canadiens)

	Capital social	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2017	97 648 080	54 783 402	2 540 438	11 693 008	(42 760 452)	26 256 396
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	(2 381 029)	(2 381 029)
Modification des bons de souscriptions (note 11)	-	-	89 629	-	(89 629)	-
Rémunération à base d'actions (note 11)	-	-	-	236 868	-	236 868
Options attribuées aux courtiers (note 11)	-	-	-	42 932	-	42 932
Placement privé (note 10)	2 882 500	2 198 356	107 644	-	-	2 306 000
Frais d'émission d'actions	-	-	-	-	(245 969)	(245 969)
Solde au 30 septembre 2017	100 530 580	56 981 758	2 737 711	11 972 808	(45 477 079)	26 215 198
Solde au 1^{er} janvier 2016	96 825 755	53 977 978	1 957 387	11 344 855	(39 338 867)	27 941 353
Résultat net et résultat global de la période	-	-	-	-	(1 615 951)	(1 615 951)
Rémunération à base d'actions (note 10)	-	-	-	247 995	-	247 995
Bons de souscription exercés (note 11)	400 000	310 765	(14 765)	-	-	296 000
Solde au 30 septembre 2016	97 648 080	54 783 402	2 393 234	11 624 423	(41 965 241)	26 835 818

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE

PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOSE LE 30 SEPTEMBRE 2017

(En dollars canadiens)

	2017	2016
	\$	\$
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Perte nette de la période	(2 381 029)	(2 442 470)
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	236 868	328 879
Gain sur disposition – immobilisations corporelles	89	-
Amortissement – Immeuble de placement – Pourvoirie	18 958	23 165
Amortissement – Immobilisations corporelles	29 471	34 195
Impôts sur le résultat et impôts différés	145 355	8 553
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 12)	(1 271 576)	(83 559)
	<u>(3 221 864)</u>	<u>(2 131 237)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produits de crédits d'impôt	666 739	-
Acquisition d'immobilisations corporelles - Pourvoirie	(36 348)	(252)
Acquisition de propriétés minières	(1 523)	(28 463)
Actifs de prospection et d'évaluation	(1 524 114)	(1 691 744)
	<u>(895 246)</u>	<u>(1 720 459)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits des lignes de crédit	1 275 231	3 275 000
Produits du prêt	-	3 000 000
Coûts de transaction	(25 000)	(137 720)
Encaissement de l'émission d'actions	2 306 000	-
Frais d'émission d'actions	(203 038)	-
Émission d'actions - Exercice de bons de souscription de courtiers	-	422 325
	<u>3 353 193</u>	<u>6 559 605</u>
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU COURS DE LA PÉRIODE	<u>(763 917)</u>	<u>2 707 909</u>
TREASORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE	<u>2 229 044</u>	<u>91 920</u>
TREASORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	<u>1 465 127</u>	<u>2 799 829</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	13 390	548

Les notes en annexes font partie intégrante des présents états financiers intermédiaires consolidés résumés.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Arianne Phosphate inc. (la « Société »), a été constituée sous le régime de la Partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec) et a été continuée sous le régime de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) (« LSAQ »). La Société se spécialise dans l'acquisition et l'exploration de propriétés minières au Québec (Canada). Durant l'exercice 2013, la Société a effectué une étude de faisabilité visant la propriété du Lac à Paul. L'objectif de la Société est de mettre en valeur une mine de phosphate en concentrant ses ressources sur cette propriété. Les actions de la compagnie sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX sous le symbole DAN, à la bourse de Francfort sous le symbole JE9N et à la bourse américaine Over-the Counter (« OTC ») sous le symbole DRRSF. Le siège social de la Société est situé au 393, rue Racine est, bureau 200, Chicoutimi, Québec, Canada G7H 1T2.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante de prospection de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non enregistrés et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés selon les principes comptables applicables à une société en continuité d'exploitation, qui considère la réalisation des actifs et le règlement des passifs dans le cours normal des activités à mesure qu'ils arrivent à échéance. Dans son évaluation visant à déterminer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de toutes les données disponibles concernant l'avenir, qui représente au moins, sans s'y limiter, les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. Pour la période terminée le 30 septembre 2017, la Société a comptabilisé une perte nette de 2 381 029 \$ (2 442 470 \$ en 2016) et a accumulé un déficit de 45 477 079 \$ au 30 septembre 2017 (42 760 452 \$ au 31 décembre 2016). Outre les besoins habituels de fonds de roulement, la Société doit obtenir des fonds suffisants pour remplir ses obligations et payer ses frais généraux et ses frais d'administration.

Au 30 septembre 2017, la Société avait un fonds de roulement négatif de 19 691 882 \$ (alors qu'il y avait un fond de roulement négatif de 15 439 763 \$ au 31 décembre 2016). La direction estime que le fonds de roulement ne sera pas suffisant pour répondre aux obligations de la Société et aux dépenses prévues jusqu'au 30 septembre 2018. Pour ces raisons, il existe un doute important quant à la capacité de la Société à remplir ses obligations à leur échéance et, par conséquent, quant à la pertinence de l'utilisation des principes comptables applicables à la continuité d'exploitation. La Société devra obtenir du financement additionnel pour 2018.

Toute insuffisance de financement peut être palliée à l'avenir par un certain nombre de moyens y compris, mais sans s'y limiter, par l'émission de nouveaux titres de participation, d'emprunt ou l'extension du contrat de la ligne de crédit. Bien que la direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie qu'elle sera en mesure de le faire à l'avenir ou que ces sources de financement ou initiatives seront disponibles à la Société ou qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la direction n'est pas en mesure d'obtenir un nouveau financement, la Société pourrait être incapable de poursuivre ses activités, et les montants réalisés pour les actifs pourraient être moindres que les montants inscrits dans les états financiers consolidés.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ne reflètent pas les ajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux charges et aux classements de l'état de la situation financière qui seraient nécessaires si l'hypothèse de continuité d'exploitation s'avérait inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été préparés conformément aux IFRS applicable à la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire* telle que publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les principales méthodes comptables utilisées dans états financiers intermédiaires consolidés résumés sont conformes à celles appliquées dans les états financiers annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, qui ont été préparés conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB.

Le Conseil d'administration a approuvé les états financiers intermédiaires consolidés résumés le 22 novembre 2017.

3. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	Au 30 septembre 2017	Au 31 décembre 2016
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 465 127	2 229 044

Au 30 septembre 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient des fonds en caisse de 1 354 729 \$ portant intérêt à un taux fixe de 0,80% et un montant de 110 398 \$ ne portant pas intérêt. Un montant de 30 000\$ est restreint dans le cadre de l'accord de la carte de crédit de la société.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

Au 31 décembre, 2016, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluaient un montant d'encaisse 1 317 836 \$, portant intérêt à un taux fixe de 0,80% et un montant de 911 208 \$ ne portant pas intérêt. Un montant de 30 000\$ est restreint dans le cadre de l'accord de la carte de crédit de la société.

4. IMMEUBLE DE PLACEMENT - POURVOIRIE

Le tableau suivant résume l'information relative à la perte nette de l'immeuble de placements - Pourvoirie :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$
Revenus de pourvoirie	67 797	68 781
Charges opérationnelles:		
Frais de gestion	48 763	48 063
Entretien et réparations	11 142	11 208
Fournitures	8 946	10 381
Publicité, promotion et frais de déplacements	20 557	9 064
Taxes et permis	6 906	6 670
Assurances	10 297	8 428
Intérêts et frais bancaires	525	629
Amortissement immobilisations corporelles	18 958	23 165
Mauvaises créances	-	1 663
	126 094	119 373
Perte nette de l'immeuble de placement - Pourvoirie	58 297	50 592

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Améliorations locatives \$	Équipement et outillage \$	Matériel roulant \$	Équipement informatique \$	Terrain \$	Total \$
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	305 443	128 740	10 376	11 919	-	456 478
Acquisition	-	-	-	950	812 031	812 981
Disposition	(11 411)	(22 500)	(10 376)	3 315	-	(40 972)
Solde au 31 décembre 2016	294 032	106 240	-	16 184	812 031	1 228 487
Acquisition	-	20 775	-	954	614 441	636 170
Solde au 30 septembre 2017	294 032	127 015	-	17 138	1 426 472	1 864 657
Cumul des amortissements						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	88 964	77 234	4 202	4 261	-	174 661
Amortissement	23 283	8 026	1 897	1 804	-	35 010
Disposition	(4 035)	(15 621)	(6 099)	1 139	-	(24 616)
Solde au 31 décembre 2016	108 212	69 639	-	7 204	-	185 055
Amortissement	27 594	8 413	-	1 877	-	37 884
Solde au 30 septembre 2017	135 806	78 052	-	9 081	-	222 939
Valeur nette comptable						
Solde au 1 ^{er} janvier 2016	216 479	51 506	6 174	7 658	-	281 817
Solde au 31 décembre 2016	185 820	36 601	-	8 980	812 031	1 043 432
Solde au 30 septembre 2017	158 226	48 963	-	8 057	1 426 472	1 641 718

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

6. PROPRIÉTÉS MINIÈRES

	Redevances (calculées à la sortie de la fonderie) %	Solde au 31 décembre 2016 \$	Augmentation \$	Dépréciation \$	Cession \$	Solde au 30 septembre 2017 \$
Propriétés au Québec						
Lac à Paul (100 %)	2,25	1 245 640	1 523	-	-	1 247 163

7. ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	Solde au 31 décembre 2016 \$	Augmentation \$	Crédits d'impôt \$	Dépréciation \$	Cession \$	Solde au 30 septembre 2017 \$
Québec						
Lac à Paul	44 741 815	3 363 105	375 057	-	(41 441)	48 438 536

Pour les périodes de neuf mois, closes les 30 septembre 2017 et 2016, les dépenses suivantes, associées à la découverte de ressources minérales, ont été comptabilisées dans les actifs de prospection et d'évaluation :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$
Frais de campement, de déplacement et d'hébergement et frais généraux	125 194	114 648
Analyse chimique	17 060	30 405
Coupe de lignes et géophysique	-	6 539
Planification et supervision	425 596	97 298
Honoraires et rapports techniques indépendants	954 346	1 661 190
Coûts d'emprunt	1 832 409	1 374 626
Amortissement d'immobilisations corporelles	8 500	12 941
Amortissement d'immobilisation incorporelle	-	25 075
	3 363 105	3 322 721
Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit d'impôts miniers	(565 635)	(87 122)
Radiation de crédit d'impôt ⁽¹⁾	940 692	-
Disposition	(41 441)	-
	3 696 721	-
Solde au début de la période	44 741 815	40 502 866
Solde à la fin de la période	48 438 536	43 738 465

(1) En juillet 2017, Revenu Québec a émis un préavis défavorable qui conteste et refuse le crédit d'impôt de 2012 demandé par la Société. En conséquence, la Société a radié 940 692 \$ pour les crédits d'impôt relatifs aux ressources et crédits d'impôts miniers à recevoir.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

8. LIGNES DE CRÉDIT

En août 2012 et juillet 2013, la Société a conclu une entente visant l'obtention d'une ligne de crédit non renouvelable, avec Mercury Financing Corp. (le prêteur), d'un montant autorisé respectivement de 10 millions \$ et de 2,5 millions \$ destinée au financement d'une étude de faisabilité sur la propriété Lac à Paul et à couvrir les frais généraux et administratifs relativement à ladite propriété. Les termes et conditions sont essentiellement les mêmes.

Les intérêts capitalisés trimestriellement jusqu'à la première des dates suivantes : a) le 31 décembre 2013 pour l'entente du mois d'août 2012, et le 30 juin 2014 pour l'entente du mois de juillet 2013 ou b) la date à laquelle la Société réalise un encaissement net cumulatif d'au moins 21 millions \$ par l'émission d'actions, de titres de créance ou d'autres instruments.

Le 20 octobre 2015, la Société a obtenu une troisième ligne de crédit non renouvelable d'un montant de 4 566 887 \$ portant intérêt à un taux fixes de 6,25% par année, pour financer exclusivement les opérations générales et administratives et autres activités liées à l'élaboration du projet du Lac à Paul. Cette ligne de crédit sera progressivement déboursée jusqu'à la date d'expiration du 31 décembre 2017. Au 30 septembre 2017, la Société a utilisé l'entièreté de cette ligne de crédit.

La troisième ligne de crédit non renouvelable et tous les intérêts impayés seront remboursables en totalité à la première des dates suivantes : (a) le 31 décembre 2017 (b) la date à laquelle la Société lève un financement net en espèces d'au moins 51 millions \$ par voie de capitaux propres, dette ou autres instruments; et (c) la date de changement de contrôle de la Société.

En date du 30 septembre 2017, la ligne de crédit a une portion courante de 19 113 739 \$ (17 396 288 \$ au 31 décembre 2016).

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Solde au début de la période	17 396 288	12 561 084
Remboursement de la dette par le produit d'émission d'actions liées aux bons de souscription exercés	-	(296 000)
Provenant de la ligne de crédit	291 887	3 275 000
Intérêts capitalisés	878 144	1 045 700
Amortissement des coûts de transaction	547 420	810 504
Solde à la fin de la période	19 113 739	17 396 288

En avril 2017, la Société a conclu une ligne de crédit de 1,4 millions de dollars avec un tiers prêteur. La ligne de crédit porte intérêt à un taux de 12,5 %, payé mensuellement à compter de la date de la première avance. La ligne de crédit viendra à échéance le 27 décembre 2017 et est assujettie à l'accélération des paiements lors de la réception des crédits d'impôt. Tous les montants reçus sous forme de crédits d'impôt réduisent le montant disponible sur la ligne de crédit. Net des crédits d'impôt, la Société a eu accès à 983 344 \$.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Solde au début de la période	-	-
Provenant de la ligne de crédit	983,344	-
Intérêts courus	10,916	-
Coûts de transaction	(25,000)	-
Solde à la fin de la période	969,260	-

Au 30 septembre 2017, la Société n'a plus de ligne de crédit non renouvelable non utilisée.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

9. PRÊT

En septembre 2016, la Société a conclu un prêt de 3 millions de dollars avec divers tiers prêteurs (le « prêt »). Le prêt portera intérêt à un taux de 8 %, payé sur une base semi-annuelle et viendra à échéance dans 3 ans. L'entente permet à la société de rembourser le prêt après un an si elle le souhaite. Dans le cadre de ce prêt, 2 400 000 bons de souscription non transférable ont été émis. Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 28 septembre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 266 708 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 96 000 bons de souscription au courtier liés à cet emprunt au prix de 0,92 \$ l'action pour une période de 3 ans expirant le 28 septembre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 23 026 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes.

En octobre 2016, la Société a clôturé un accord de prêt de 1,1 million de dollars avec divers prêteurs tiers. Le prêt portera intérêt à 8%, payé sur une base semi-annuelle et a une échéance de 3 ans, la Société ayant le pouvoir de rembourser le prêt après un an à son gré. Dans le cadre de ce prêt, 880 000 bons de souscription non transférable ont été émis (se reporter à la note 14). Chaque bon de souscription confère au détenteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 1,25 \$ par action pour une période de 3 ans prenant fin le 27 octobre 2019. La juste valeur de ces bons de souscription représente 84 961 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes. De plus, après l'expiration de la période d'attente réglementaire, si le cours de clôture des actions ordinaires d'Arianne sur la Bourse de croissance TSX-V atteint ou dépasse 2 \$ pendant 10 jours consécutifs, la Société sera en droit d'aviser les porteurs des bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription en fournissant aux détenteurs de ces bons un préavis de 30 jours, après quoi les bons de souscription expireront automatiquement. La Société a également émis 35 200 bons de souscription non-transférable. Chaque bon de souscription peut être exercé à 0,89 \$ pour une période de 3 ans expirant le 27 octobre 2019. La juste valeur des bons de souscription au courtier s'élève à 7 456 \$ et est calculée à l'aide du modèle Black-Scholes.

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Exercice clos le 31 décembre 2016 \$
Solde au début de la période	3 551 692	-
Provenant du prêt	-	4 100 000
Amortissement des coûts de transactions	126 511	-
Coûts de transaction	-	(548 308)
Solde à la fin de la période	3 681 203	3 551 692

10. CAPITAL SOCIAL

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries : la série A comporte 500 000 actions privilégiées sans droit de vote à dividende non cumulatif de 8% rachetables par la Société à valeur d'apport.

Les mouvements dans les actions ordinaires de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	
	Number	Amount \$	Number	Amount \$
Solde au début de l'exercice	97 648 080	54 783 402	96 825 755	53 977 978
Placement privé ⁽¹⁾	2 882 500	2 198 356	-	-
Bons de souscription exercés ⁽²⁾	-	-	400 000	310 765
Options aux courtiers exercées ⁽³⁾	-	-	422 325	494 659
Solde à la fin de l'Exercice	<u>100 530 580</u>	<u>56 981 758</u>	<u>97 648 080</u>	<u>54 783 402</u>

Au 30 septembre 2017, 100 530 580 actions sont émises et entièrement libérées (97 648 080 en 2016).

(1) La valeur du capital social payé en trésorerie (placement privé) est présentée déduction faite de la juste valeur des unités de 107 644 \$ (nul en 2016) – voir description ci-dessous.

(2) Ce montant comprend la juste valeur des bons de souscription exercés s'élevant à 0 \$ (2016 – 14 765 \$).

(3) Ce montant comprend la juste valeur des options aux courtiers exercées de 0 \$ (2016 – 72 334 \$).

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

Le 22 août 2017, Arianne a annoncé qu'elle avait conclu la première tranche d'un financement par voie de placement privé, pour un produit brut de 2 306 000 \$. Selon les conditions du financement, Arianne a émis 2 882 500 unités au prix de 0,80 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire au prix de 1,25 \$ jusqu'au 22 août 2020. Si, après un délai de quatre (4) mois et un (1) jour suivant la date de clôture, le cours des actions ordinaires à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») atteint ou dépasse à tout moment 1,60 \$ pour une période de dix (10) jours de bourse consécutifs, en fonction du cours à la clôture des marchés, la Société sera en droit d'aviser les porteurs de bons de souscription de son intention de forcer l'exercice des bons de souscription. Sur réception d'un tel avis, les porteurs de bons de souscription disposeront de 30 jours pour exercer leurs bons de souscription, à défaut de quoi les bons de souscription expireront automatiquement.

En conjonction avec ce financement, Arianne a payé une commission de 184 480 \$ et a émis 230 600 bons de souscription incessibles permettant aux détenteurs d'acheter le même nombre d'action ordinaires de la Société au prix de 0,80 \$ l'action jusqu'au 22 août 2020. Tous les titres émis aux termes du financement sont assujettis à une période de détention prévue par la réglementation applicable de quatre (4) mois et un (1) jour, qui prend fin le 23 décembre 2017.

11. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS BONS DE SOUSCRIPTION ET OPTIONS ATTRIBUÉES AUX COURIERS

Options d'achat d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées aux administrateurs et aux employés sont acquises sur une base de 33% chaque année sur une période de trois ans à compter de la date d'attribution et les options à des consultants sont acquises sur une base de 25% tous les trois mois, à compter de trois mois après la date d'attribution.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2017, 825 000 options d'achats d'actions ont été accordées. La juste valeur de ces options s'élève à 231 937 \$ et a été estimée en utilisant le modèle de Black-Scholes avec les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016
Moyenne pondérée du prix des actions à la date d'attribution	0,78\$	0,90\$
Moyenne pondérée du taux d'intérêt sans risque	1,33%	0,82%
Moyenne pondérée de la volatilité prévue	45%	58,4%
Moyenne pondérée de la durée de vie prévue	4,0 ans	4,5 ans
Moyenne pondérée du dividende prévu	0%	0%
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées	0,28	0,41

Les mouvements dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	5 449 500	1,08	5 121 167	1,10
Expirées	-	-	(96 667)	1,18
Renoncées	(338 333)	1,07	(350 000)	1,16
Accordées	825 000	0,78	575 000	0,90
Solde à la fin de la période	5 936 167	1,03	5 249 500	1,07
Exercibles à la fin de la période	4 634 917	1,08	3 921 000	1,11

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

Bons de souscription

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	15 997 500	1,12	13 117 500	1,07
Exercés	-	-	(400 000)	0,74
Attribués	1 441 250	1,25		
Solde à la fin de la période	<u>17 438 750</u>	<u>1,13</u>	<u>15 117 500</u>	<u>1,11</u>

En janvier 2017, la Société a modifié les modalités des 1 217 500 bons de souscription octroyés attribués le 29 juillet 2013. Initialement, chaque bon de souscription donnait droit à une action ordinaire au prix de 1,45 \$ par action se terminant le 27 janvier 2017. Ces bons de souscription ont été modifiés en janvier 2017 pour prolonger leur date d'expiration jusqu'en janvier 2018. Tous les autres termes et conditions demeurent similaires. La Société a calculé la juste valeur des bons de souscription avant et après la modification. La juste valeur des bons de souscription prolongés a été estimée à 15 994 \$, compte tenu de la juste valeur des bons de souscription initiaux existant à la date de la modification, selon le modèle Black-Scholes, et a été comptabilisé comme une augmentation du déficit pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2017.

En juillet 2017, la Société a modifié les termes et conditions des 2 815 500 bons de souscription attribués le 31 juillet 2014. Initialement, chaque bon de souscription a permis à son porteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 31 juillet 2017. Ces bons de souscription ont été modifiés en juillet 2017 pour prolonger leur date d'expiration à juillet 2018. Tous les autres termes et conditions sont restés similaires. La Société a calculé la juste valeur des bons de souscription avant et après la modification. La juste valeur des bons de souscriptions étendus a été estimée à 73 635 \$, compte tenu de la juste valeur des bons de souscription originaux existant à la date de la modification, selon le modèle de Black-Scholes, et sera comptabilisé en augmentation du déficit pour la période de neuf mois se terminant le 30 septembre 2017.

Options attribuées aux courtiers

Les mouvements dans les options attribuées aux courtiers de la Société se détaillent comme suit :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017		Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	
	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Quantité	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de la période	131 200	0,91	447 750	1,00
Expirés	-	-	(422 325)	1,00
Attribués	230 600	0,80	-	-
Solde à la fin de la période	<u>361 800</u>	<u>0,84</u>	<u>121 425</u>	<u>0,94</u>

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

12. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Débiteurs et autres actifs courants	(263 800)	34 087
Taxes de vente à recevoir	(5 598)	19 194
Créditeurs et charges à payer	(1 002 178)	136 840
	(1 271 576)	(83 559)

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie non présentés ailleurs dans les états financiers :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$
Ajout aux actifs de prospections et d'évaluation, pas encore payé	303 847	243 333

13. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau suivant présente les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société :

	Période de neuf mois close le 30 septembre 2017 \$	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016 \$
Rémunération des principaux dirigeants ⁽¹⁾		
Rémunération à base d'actions	79 439	100 185
Honoraires de gestion	72 250	29 750
	151 689	129 735
Salaires et charges sociales ⁽²⁾	317 677	366 347
	469 366	496 282
Solde inclus dans les créditeurs et charges à payer	-	-

(1) Les principaux dirigeants comprennent le chef de la direction (CEO), le chef de l'exploitation (COO), le chef des finances (CFO), le vice-président exploration et relations premières nations et le vice-président exécutif

(2) Les salaires et les avantages sociaux inscrits à l'actif des actifs de prospection et d'évaluation s'élèvent à 175 636 \$ (78 405 \$ en 2016).

La Société a conclu des contrats d'emploi et de gestion avec ses principaux dirigeants dont la rémunération annuelle estimative s'élève à 600 000 \$. Ces contrats sont renouvelables annuellement. Les contrats conclus avec les principaux dirigeants de la Société renferment des dispositions qui s'appliquent en cas de licenciement sans motif valable ou de changement de contrôle. Si tous les membres de l'équipe de direction avaient été licenciés sans motif valable le 30 septembre 2017, la Société aurait dû verser une somme totale de 600 000 \$ à titre d'indemnités de départ. Si un changement de contrôle avait eu lieu le 30 septembre 2017, les indemnités de départ se seraient élevées à 950 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités). Si les actifs de la Société avaient été vendus à une « entité sans lien de dépendance » au 30 septembre 2017, le total des montants payables à l'équipe de direction à l'égard de l'indemnité de départ aurait totalisé 1 200 000 \$ (en supposant que le départ ait fait suite à un changement de contrôle et que chacun des membres de l'équipe de direction aient choisi de recevoir ces indemnités).

À la suite de la nomination de Brian Ostroff en tant qu'administrateur de la Société le 4 juin 2014, Windermere est considérée comme une partie liée parce qu'elle exerce une influence notable sur la Société par sa représentation au conseil d'administration. Tous les accords et transactions avec Windermere sont déjà divulgués dans ces états financiers et ne sont donc pas décrits dans cette note.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

14. ENGAGEMENTS

- a) La Société a accordé au prêteur de la ligne de crédit d'août 2012 une redevance de 1\$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 6 millions \$. En juillet 2013, la Société a également accordé au prêteur de la deuxième ligne de crédit une redevance de 0,25 \$ par tonne de ventes de concentrés de phosphate du projet du Lac à Paul. Cette redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 1,5 million de dollars. Cette redevance devra être rachetée par la Société pour le même montant en cas de changement de contrôle dans le cadre duquel au moins 90 % des actions émises et en circulation de la Société sont acquises, achetées ou détenues par un tiers soit par une offre publique d'achat ou toute autre transaction avec le même résultat. La Société a également accordé aux autres parties une redevance de 2,25% sur le rendement net de la fonderie. La redevance peut être rachetée en tout temps au moyen d'un paiement forfaitaire de 2,5 millions de dollars.
- b) La Société a octroyé des contrats en relation avec le développement du projet du Lac à Paul pour un total de 377 508 \$. Ces contrats n'ont pas de date de terminaison et les décaissements seront effectués en conformité avec les étapes du projet.
- c) Les paiements minimums futurs de location de la Société pour le loyer du bureau de Chicoutimi et la location du camp du Lac à Paul sont les suivants :

	Moins d'un an	1 à 5 ans	Après 5 ans	Total
30 septembre 2017	38 535	131 517	-	170 052

15. CONTINGENCES

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements qui pourraient donner lieu à des passifs éventuels. À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, la Société n'était pas au courant d'événements importants qui pourraient avoir une incidence importante sur ses états financiers intermédiaires consolidés résumés.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES FINANCIERS

Classement

Les instruments financiers de la Société au 30 septembre 2017 comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres actifs courants, les créditeurs et charges à payer, l'emprunt et les lignes de crédit. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme à des taux de marché actuels ou ils portent intérêt à des taux variables.

Le classement des instruments financiers se résume comme suit :

		Valeur comptable Au 30 septembre 2017 \$	Valeur comptable Au 31 décembre 2016 \$
Classement			
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Prêts et créances	1 465 127	2 229 044
		1 465 127	2 229 044
Passifs financiers			
Comptes créditeurs et charges à payer	Passifs financiers au coût amorti	1 797 083	1 976 203
Prêt	Passifs financiers au coût amorti	3 681 203	3 551 692
Lignes de crédit	Passifs financiers au coût amorti	20 082 999	17 396 288
		25 561 285	22 924 183

La Société définit la hiérarchie de la juste valeur en vertu de laquelle ses instruments financiers sont évalués comme suit : le niveau 1 inclut les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; le niveau 2 inclut les données autres que les prix cotés du niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement et le niveau 3 inclut les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables. Les titres négociables disponibles à la vente ont été considérés comme de niveau 1. Il n'y avait pas de transfert de niveau de hiérarchie au cours des périodes closes les 30 septembre 2017 et 31 décembre 2016.

ARIANNE PHOSPHATE INC

NOTES ANNEXES DES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS

(En dollars canadiens)

Risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers comme le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque actions et le risque de change qui nécessite l'utilisation d'instruments financiers.

Risque de crédit

Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs et autres actifs courants. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont déposés dans des comptes de banques canadiennes à charte ou investis de manière diversifiée dans des titres ayant une cote d'évaluation d'investissement (AA-) dont le risque de perte est de l'avis de la direction minime. Les débiteurs et autres actifs courants comprennent essentiellement les intérêts à recevoir de banques à charte canadiennes et les crédits d'impôts miniers à recevoir du gouvernement du Québec. La direction estime que la concentration du risque de crédit par rapport aux instruments financiers inclus dans les montants à recevoir est minime.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'aura pas de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières à leur échéance. La liquidité et les résultats d'exploitation de la Société pourraient être affectés si l'accès de la Société sur le marché des capitaux est entravé que ce soit à la suite d'un ralentissement de la conjoncture du marché boursier en général ou pour des questions spécifiques à la Société. La Société génère des flux de trésorerie principalement de ses activités de financement. Au 30 septembre 2017, la Société disposait d'une trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 1 465 127 \$ (2 229 044 \$ au 31 décembre 2016) pour régler les passifs courants de 21 880 082 \$ (19 372 491 \$ au 31 décembre 2016). La Société évalue régulièrement sa position de trésorerie pour assurer la conservation et la sécurité du capital ainsi que le maintien de la liquidité (Se référer à la note 1 pour l'utilisation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation).

Voici les échéances contractuelles des passifs financiers y compris les intérêts le cas échéant au 30 septembre 2017 :

	Valeur comptable \$	Flux de trésorerie contractuels \$	0 à 12 mois \$	12 à 24 mois \$	Plus de 24 mois \$
Créditeurs et charges à payer	1 797 083	1 797 083	1 797 083	-	-
Lignes de crédit	20 082 999	20 260 533	20 260 533	-	-
Dette	3 681 203	4 760 625	328 000	326 356	4 106 268

Risque de taux d'intérêt

Selon la troisième ligne de crédit non renouvelable et aux amendements de la première et de la seconde ligne de crédit datant du 20 octobre 2015, le taux d'intérêt a été modifié de variable à taux fixe et, par conséquent, la Société n'a aucun risque d'intérêt au 31 décembre 2016 et au 30 septembre 2017. La politique de la Société en ce qui concerne ses soldes de trésorerie consiste à investir l'excédent de trésorerie dans des instruments financiers détenus par une banque à charte canadienne.

Risque de change

Au 30 septembre 2017, la Société disposait d'un compte bancaire en dollars américains pour un montant de 192 \$ (89 366 \$ au 31 décembre 2016). La Société estime qu'une variation de $\pm 10\%$ des taux de change à cette date aurait entraîné une variation de 19 \$ en 2017 (8 936 \$ au 31 décembre 2016) de la perte nette.

17. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 3 octobre 2017, la Société a modifié les termes et conditions des 1 184 500 bons de souscription émis dans le cadre du placement privé complété le 16 octobre 2014 pour un produit brut total de 2 369 000 \$. Chaque bon de souscription, qui faisait partie des unités émises, donne le droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire d'Arianne au prix de 1,25 \$ l'action ordinaire jusqu'au 15 octobre 2017. Arianne a décidé de reporter l'échéance des bons de souscription au 15 octobre 2018. Aucune autre condition des bons de souscription n'est modifiée. Arianne enverra aux détenteurs des bons de souscription un avis du report de l'échéance. La juste valeur des bons de souscription étendus a été estimée à 22 609 \$ compte tenu de la juste valeur des bons de souscription originaux existant à la date de la modification, selon le modèle de Black-Scholes, et sera comptabilisé comme une augmentation du déficit pour la période de douze mois se terminant le 31 décembre 2017.